

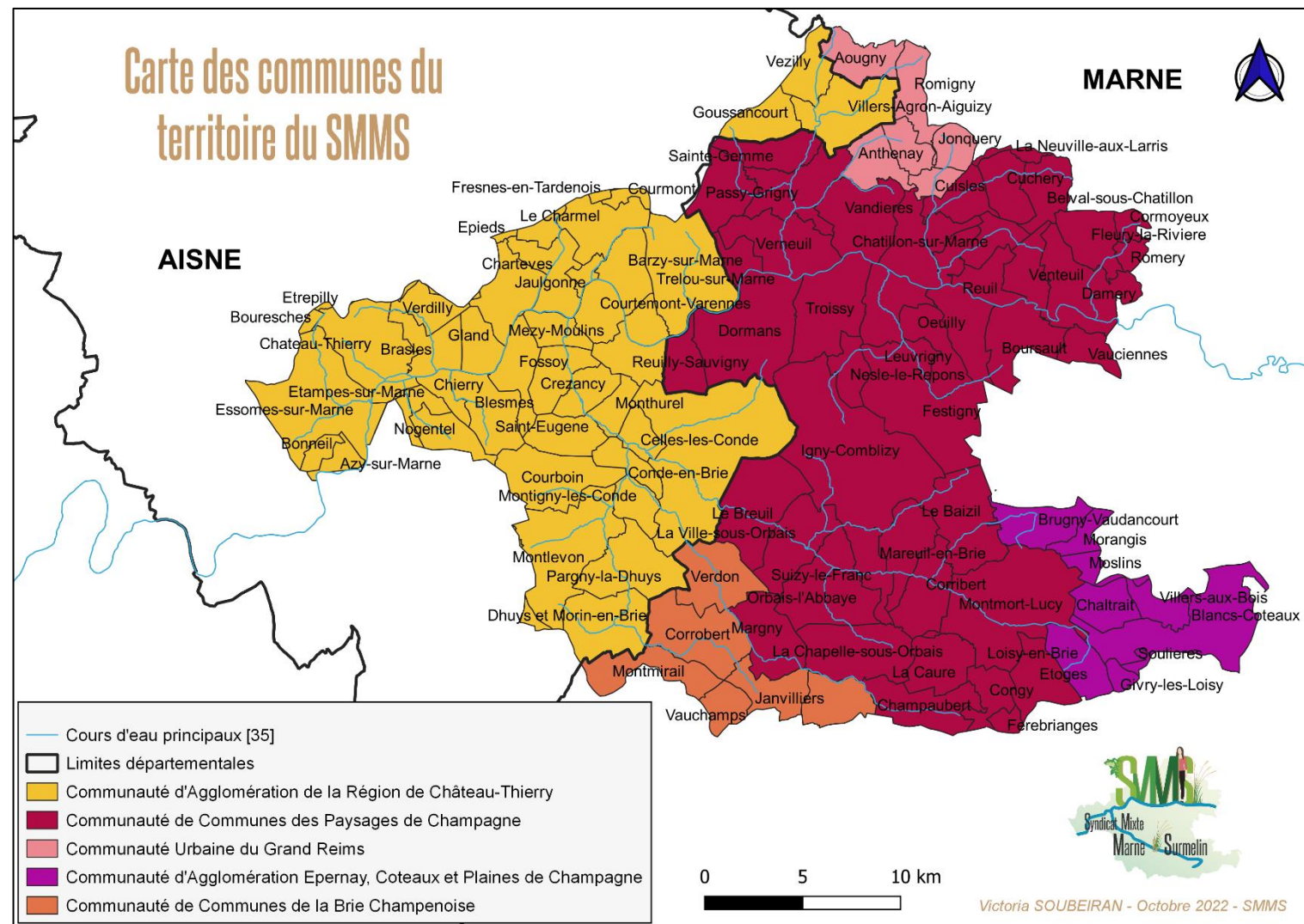
# Syndicat Mixte des bassins versants de la Marne et du Surmelin

## Historique

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 par arrêté préfectoral, le Syndicat Mixte Marne et Surmelin (SMMS) a pour objectif **l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau**, comme décrit par la Directive Cadre sur l'Eau. Cet état est défini par des paramètres biologiques et physico-chimiques, ainsi que par les polluants spécifiques présents dans le milieu.

Le SMMS exerce ses compétences sur l'ensemble du bassin versant du Surmelin, ainsi que sur les affluents de la Marne compris dans son territoire.

Le SMMS est également membre de l'Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (USAGMA) qui lui assure un appui technique et administratif.



Près de **95 500**  
ha de territoire

Plus de **600 km**  
de cours d'eau



**5 EPCI** pour un  
total de **111**  
communes

**2 départements**  
(Aisne et  
Marne)

## Compétences

Pour ce faire, il détient la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques, et Prévention des Inondations (GEMAPI)** et décline ses actions selon les items 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement :

1°

Aménagement d'un bassin versant ou d'une fraction de bassin hydrographique.

2°

Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris leurs accès.

5°

Défense contre les inondations et contre la mer.

8°

Protection et restauration des sites, écosystèmes aquatiques, les zones humides, et formations boisées riveraines.

## Les valeurs du SMMS

1

Une gestion concertée, intégrée et adaptée aux enjeux du territoire

2

Des cours d'eau en bon état pour des fonctionnalités naturelles rétablies

3

Des zones humides restaurées et valorisées au sein du territoire

4

Une biodiversité favorisée pour le bon fonctionnement des écosystèmes

5

Un territoire résilient face aux changements climatiques

## Rôles

Afin de mener à bien ses missions, le SMMS a plusieurs rôles au sein de son territoire :



Il est **maître d'ouvrage** sur des études et opérations de travaux ;



Il **conseille** les particuliers, entreprises et communes en matière d'entretien, de gestion, de réglementation et pour le montage de projets d'aménagement des milieux aquatiques et zones humides ;



Il **informe, sensibilise et communique** auprès des propriétaires riverains et autres acteurs des milieux aquatiques, et plus largement des usagers et du grand public ;



Il assure un **relai** entre les différents acteurs et favorise la **concertation**.



## Contacts

Mairie de Mézy-Moulins,  
27 avenue de Champagne,  
02650 Mézy-Moulins

03 23 85 42 51 || 07 86 36 01 07

[syndicat.marne.surlin@outlook.fr](mailto:syndicat.marne.surlin@outlook.fr)

<https://www.union-des-syndicats.fr/>

